

COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et au progrès de l'élève.

De plus, différents moyens retenus par l'école favoriseront la communication avec vous : agenda, devoirs commentés, site internet, portail de la commission scolaire, etc.

COMMENTAIRES SUR LES AUTRES COMPÉTENCES

Dans le bulletin de la 3^e étape, une des quatre compétences suivantes fera l'objet d'un commentaire qui précisera les forces ou les défis qui caractérisent l'élève :

- Organiser son travail;
- Travailler en équipe;
- Savoir communiquer;
- Exercer son jugement.

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec l'école.

Soyez assurés de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettent de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'accompagner.

Francis Bélanger, directeur

Nature et périodes des principales évaluations pour l'année scolaire 2011-2012 (3^e secondaire : formation générale)

Information aux parents DOCUMENT À CONSERVER

Afin de vous permettre de suivre le cheminement scolaire de votre enfant, ce document vous informe sur le processus d'évaluation qu'il vivra au cours de la présente année scolaire.

La première partie décrit brièvement le processus d'évaluation des apprentissages et les moments forts d'évaluation pendant l'année scolaire. La section centrale du document précise la pondération accordée aux compétences pour chaque discipline, la manière de calculer les résultats qui seront présentés aux bulletins et le calendrier des communications officielles de l'année.

Vous trouverez finalement, à la dernière page de ce document, des informations relatives aux commentaires qui seront disponibles dans les bulletins au cours de l'année scolaire.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES : L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Dans toutes les disciplines, l'évaluation des apprentissages de votre enfant se fera en deux temps :

1. Pendant chaque étape, il sera évalué par des tâches ponctuelles et régulières qui permettront à l'enseignant et à l'enseignante de vérifier les connaissances qu'il acquiert et les compétences qu'il développe; cette évaluation « continue » a pour fonction essentielle de suivre ses apprentissages et de l'aider dans son cheminement scolaire;
2. Au cours de son cheminement, votre enfant devra également réinvestir ses acquis dans des tâches plus complexes qui permettront de vérifier s'il maîtrise les connaissances et leur utilisation dans différentes situations (compétences).

MOMENTS D'ÉVALUATION

Outre les évaluations en classe à divers moments de l'année, des moments forts d'évaluation sont concentrés autour :

- de la fin de chacune des étapes;
- des sessions d'exams :
du 19 au 22 décembre 2011;
du 14 au 22 juin 2012.

Saviez-vous que...

Dans un contexte d'évaluation de compétences, l'évaluation est intégrée à l'apprentissage et l'élève doit être prêt à s'y soumettre en tout temps. En cas d'absence dûment motivée, seul l'élève est responsable de la reprise du travail non fait et peut se voir attribuer la mention « échec » s'il ne prend pas entente avec l'enseignant concerné ou la direction lors des sessions d'exams (réf. : Guide de l'élève PE-137 et PE-138 pour les motifs d'absences acceptés).

CONSTITUTION DES RÉSULTATS AU BULLETIN

Pour certaines matières, seul un **résultat global sera présenté à chaque étape** (un résultat global qui sera constitué des résultats des compétences pondérées et des connaissances évaluées, mais qui ne sera pas détaillé au bulletin) :

	Pondération des compétences
<ul style="list-style-type: none"> Arts plastiques <ul style="list-style-type: none"> Créer des images personnelles et médiatiques : 70% Apprécier des images : 30% 	
<ul style="list-style-type: none"> Musique <ul style="list-style-type: none"> Créer et interpréter des œuvres musicales : 70% Apprécier des œuvres musicales : 30% 	
<ul style="list-style-type: none"> Éthique et culture religieuse <ul style="list-style-type: none"> Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue : 50% Manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue : 50% 	
<ul style="list-style-type: none"> Éducation physique et à la santé : 100% 	
<ul style="list-style-type: none"> Histoire et éducation à la citoyenneté : 100% 	
<ul style="list-style-type: none"> Option : 100% 	

Cependant, d'autres matières auront un **résultat détaillé au bulletin** (voir l'exemple ci-contre) :

	Pondération des compétences
<ul style="list-style-type: none"> Anglais <ul style="list-style-type: none"> Communiquer oralement en anglais : 40% Comprendre les textes lus et entendus : 30% Écrire des textes : 30% 	
<ul style="list-style-type: none"> Français <ul style="list-style-type: none"> Lire : 40% Écrire : 40% Communiquer oralement : 20% 	
<ul style="list-style-type: none"> Mathématique <ul style="list-style-type: none"> Résoudre une situation-problème : 30% Utiliser un raisonnement mathématique : 70% 	
<ul style="list-style-type: none"> Science et technologie <ul style="list-style-type: none"> Pratique : 40% Théorie : 60% 	

COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ANNÉE

Première communication

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de l'élève ;
- Communication acheminée par la poste **au plus tard le 15 octobre**.

1^{er} bulletin

- 1^{re} étape : 30 août au 4 novembre 2011 ;
- Étape qui compte pour **20% du résultat final de l'année** ;
- Bulletin remis aux parents le **17 novembre** ou par le biais de la poste.

2^e bulletin

- 2^e étape : 7 novembre au 3 février 2012 ;
- Étape qui compte pour **20% du résultat final de l'année** ;
- Bulletin remis aux parents au plus tard le **15 mars** ou par le biais de la poste.

3^e bulletin

- 3^e étape : 20 février au 22 juin 2012 ;
- Étape qui compte pour **60% du résultat final de l'année** ;
- Calcul du résultat final, référence aux cours d'été et décisions de passage et de classement ;
- Bulletin remis aux parents le **4 juillet**.

CONSTITUTION DES RÉSULTATS AU BULLETIN : EXEMPLE

Matière : Français langue d'enseignement Enseignant :	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Lire	65	68	72	70
Écrire		72	75	
Communiquer oralement		80	80	
Résultat disciplinaire		72	75	
Moyenne du groupe				

1

Exemple de calcul pour le « résultat disciplinaire » d'une étape ou du « résultat final »

La pondération des compétences est variable d'une matière à l'autre. Pour le français, elles sont respectivement de **40%, 40% et 20%**.

Ainsi, le résultat disciplinaire à l'étape se calcule à partir des résultats des compétences évaluées :

$$\begin{aligned}
 40\% \text{ de } 68 &= 27,2 \\
 40\% \text{ de } 72 &= 28,8 \\
 20\% \text{ de } 80 &= 16 \\
 \text{Donc, } &72.
 \end{aligned}$$

Ces pourcentages permettent de construire le résultat de chaque étape.

2

À la dernière étape (3^e étape), l'enseignant fait un **bilan de l'ensemble des apprentissages** (connaissances et compétences disciplinaires) et communique un résultat en pourcentage.

Le résultat de chacune des compétences inclut l'évaluation de fin d'année.

Exemple de calcul pour le résultat final de la compétence « Lire »

Les valeurs relatives de chaque étape pour toutes les disciplines sont respectivement de **20%, 20% et 60%**.

Ainsi, le résultat final de la compétence se calcule à partir des résultats de la 1^{re}, 2^e et 3^e étape :

$$\begin{aligned}
 20\% \text{ de } 65 &= 13 \\
 20\% \text{ de } 68 &= 13,6 \\
 60\% \text{ de } 72 &= 43,2 \\
 &69,8 \text{ donc } 70.
 \end{aligned}$$

3

Saviez-vous que...

Un service de récupération à l'heure du midi et des sessions d'études dirigées sont offerts à l'école secondaire La Camaradière.

Tenez-vous informés par le biais de votre enfant ou directement au :

www.cscapitale.qc.ca/camaradiere

Saviez-vous que...

L'an prochain, l'élève devra choisir une séquence en mathématique. La séquence « Culture société et technique » nécessite la réussite du cours de mathématique de 3^e secondaire. Cependant, les séquences « Technico-sciences » et « Sciences naturelles » nécessitent un résultat égal ou supérieur à 75% en mathématique de 3^e secondaire. Des informations seront diffusées en cours d'année afin d'exposer les caractéristiques des diverses séquences.